



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>  
[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## La signification des institutions coopératives des pays socialistes dans la mise en relation de la production avec le marché

Claude Vienney

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Vienney Claude. La signification des institutions coopératives des pays socialistes dans la mise en relation de la production avec le marché. In: Économie rurale. N°111, 1976. Agriculture et développement socialiste (Première partie ) pp. 7-10;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1976.2391>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1976\\_num\\_111\\_1\\_2391](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1976_num_111_1_2391)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

En Europe occidentale où elles sont nées, les organisations coopératives ont pris la forme institutionnelle de la combinaison « groupement de personnes - entreprise » parce que leur formation s'explique par des contraintes de réorganisation par certains producteurs des relations entre production et marchés dont l'entreprise est précisément le cadre et les pouvoirs de l'entrepreneur l'enjeu.

En démembrant systématiquement les « pouvoirs d'entrepreneurs », l'expérience de l'économie socialiste planifiée n'a donc fait qu'une utilisation réduite du même type d'institution.

En revanche, l'extension et la diversification des systèmes socialistes dans le monde, en multipliant les situations dans lesquelles certaines catégories de producteurs réorganisent dans ce cadre des fonctions et des pouvoirs d' « entrepreneurs » en interaction avec ceux des « planificateurs », étend le champ d'utilisation des institutions coopératives comme régulateurs des transformations des relations entre production et marchés - et redonne une actualité au débat sur le caractère « transitoire » ou « durable » des formes coopératives d'organisation de la production et des échanges.

## Abstract

The Importance of Cooperative Institutions in Socialist Countries as a link between

Producers and Markets - In Western Europe, where they first existed, cooperative organizations have taken the institutional form of associations (« groups of individuals - the firm ») because their existence can be explained by the reorganizational constraints imposed by certain producers on the relationship between production and the market, for which the firm is the usual framework, and where the powers of the business men are at stake.

The planned socialist economy having systematically dismantled the « powers of the businessmen » has consequently made little use of the same type of institution.

But the extension and diversification of socialist systems in the world, by increasingly giving rise to situations where certain categories of producers reorganize the functions and powers of « businessmen » in this framework, in collaboration with the « planners », extend the field covered by cooperative institutions as regulators of the changed relations between production and the market - and bring up-to-date the opposition between the « transitory » and « durable » character of the cooperative forms of production organization and exchanges.

# LA SIGNIFICATION DES INSTITUTIONS COOPERATIVES DES PAYS SOCIALISTES DANS LA MISE EN RELATION DE LA PRODUCTION AVEC LE MARCHÉ

par Claude VIENNEY

En Europe occidentale où elles sont nées, les organisations coopératives ont pris la forme institutionnelle de la combinaison « groupement de personnes - entreprise » parce que leur formation s'explique par des contraintes de réorganisation par certains producteurs des relations entre production et marchés dont l'entreprise est précisément le cadre et les pouvoirs de l'entrepreneur l'enjeu.

En démembrant systématiquement les « pouvoirs d'entrepreneurs », l'expérience de l'économie socialiste planifiée n'a donc fait qu'une utilisation réduite du même type d'institution.

En revanche, l'extension et la diversification des systèmes socialistes dans le monde, en multipliant les situations dans lesquelles certaines catégories de producteurs réorganisent dans ce cadre des fonctions et des pouvoirs d'« entrepreneurs » en interaction avec ceux des « planificateurs », étend le champ d'utilisation des institutions coopératives comme régulateurs des transformations des relations entre production et marchés - et redonne une actualité au débat sur le caractère « transitoire » ou « durable » des formes coopératives d'organisation de la production et des échanges.

## The Importance of Cooperative Institutions in Socialist Countries as a link between Producers and Markets

*In Western Europe, where they first existed, cooperative organizations have taken the institutional form of associations (« groups of individuals - the firm ») because their existence can be explained by the reorganizational constraints imposed by certain producers on the relationship between production and the market, for which the firm is the usual framework, and where the powers of the business men are at stake.*

*The planned socialist economy having systematically dismantled the « powers of the businessmen » has consequently made little use of the same type of institution.*

*But the extension and diversification of socialist systems in the world, by increasingly giving rise to situations where certain categories of producers reorganize the functions and powers of « businessmen » in this framework, in collaboration with the « planners », extend the field covered by cooperative institutions as regulators of the changed relations between production and the market - and bring up-to-date the opposition between the « transitory » and « durable » character of the cooperative forms of production organization and exchanges.*

Les institutions que l'on qualifie de « coopératives »

- se sont **formées** dans les économies capitalistes marchandes,
- ont été — et continuent à être — **utilisées** dans des économies socialistes planifiées, à des fins diverses.

Essayer de déterminer leurs significations dans ces derniers pays implique donc que malgré ce « renversement » on soit bien en présence du **même type** d'institution, faute de quoi on évoquerait sous le même vocable la signification de groupements dont la nature même serait différente.

Cela implique donc aussi que des institutions de **même** nature puissent exister et fonctionner dans des systèmes institutionnels **différents**.

Notre hypothèse est qu'il est possible de l'admettre, à condition de préciser :

I. Que si les coopératives ont pris en Europe Occidentale et en Amérique du Nord la forme institutionnelle de

la combinaison « Groupement de personnes-Entreprises », c'est parce que leur formation s'explique par des contraintes de réorganisation des relations entre la **production** et les **marchés** dont l'**entreprise** est précisément le cadre, et les **pouvoirs** de l'entrepreneur, l'enjeu.

II. Que les premières utilisations de « coopératives » dans l'expérience socialiste **soviétique**, marquée par un démembrement systématique des pouvoirs de l'« entrepreneur », font douter que l'on soit effectivement en présence du même type d'institution.

III. Mais qu'en revanche la diversification, qui va de pair avec l'extension, des systèmes socialistes dans le monde, fait réapparaître des formes coopératives de même type, qui « retrouvent » par conséquent leur signification d'organisations de régulation des transformations de la mise en relation de la production avec les systèmes d'échanges marchands, certaines catégories de producteurs « remembrant » dans ce cadre des fonctions d'« entrepreneurs » en interaction avec les pouvoirs des « planificateurs ».

## I. — FORMATION ET INSTITUTIONNALISATION DES COOPERATIVES EN EUROPE

1 — C'est en réaction aux transformations engendrées par l'application à l'industrie du capitalisme marchand que se sont formées en Europe occidentale les organisations qui devaient devenir des « institutions coopératives ».

En effet, bien que l'on mette généralement l'accent sur l'aspect **associatif** de ces organisations lorsque l'on privilégie leurs manifestations idéologiques et doctrinales, les activités qu'elles prennent en charge et les formes spécifiques qu'elles adoptent ne s'expliquent que par référence aux **dissociations** et réassociations d'activités que provoquent les « entrepreneurs », agents dominants de ce nouveau mode de production.

Et comme ce sont les mécanismes de généralisation des échanges marchands et de ré-accumulation des moyens de production dans des patrimoines soumis à un même centre de décision qui diffusent et imposent les règles de ces agents, c'est d'une manière générale à l'**articulation** de la production et des marchés que des agents dont les conditions de travail et d'existence sont « perturbées » par ces transformations cherchent à reconquérir un pouvoir analogue à celui de l'entrepreneur, c'est-à-dire un pouvoir de former à leur propre disposition par la vente des produits de leur travail un surplus monétaire susceptible d'être **ré-engagé dans la production**.

2 — Du moins la correspondance des développements du capitalisme industriel et de leurs effets sur les autres activités permet-elle alors d'avancer une même explication de la genèse d'organisations qui vont se manifester en des moments, des lieux et des activités très divers :

— d'abord en milieu industriel urbain dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par l'organisation d'unités de production, d'approvisionnement en moyens de subsistance, de réaménagement des circuits de solidarité sociale ;

— ensuite, avec une cinquantaine d'années de décalage, en milieu rural agricole par l'organisation d'unités d'approvisionnement, d'écoulement et de transformation des produits, de collecte de l'épargne et de distribution du crédit, d'assurances contre les risques « économiques » et « sociaux ».

Dans tous les cas en effet, c'est le modèle de l'« entreprise » — nouveau mode d'organisation des relations entre la production et les systèmes d'échanges — qui sert de référence ré-associative, ce qui peut expliquer que malgré la variété (pour ne pas dire les oppositions) de leurs références doctrinales toutes ces organisations finiront par s'identifier à un même type d'institution.

3 — Ce modèle institutionnel — à la fois principe de leur genèse et résultat de leur fonctionnement dans le système socio-économique où elles sont nées — est comme on le sait la **combinaison** d'un « groupement de personnes » et d'une « entreprise », liée par un système de règles censé assurer à la fois la cohérence du « sous-système » que forment leurs deux éléments constitutifs et la cohérence de ses relations avec le « système » dont il fait partie : Egalité, Double Qualité, Répartition proportionnelle aux opérations, Caractère impartageable des bénéfices ré-investis.

Du fait de son double caractère d'agent de **défense** contre les transformations provoquées par le système dominant et d'**adaptation** de ses membres aux règles qu'il met en œuvre, on constate toutefois que derrière la « permanence » de cette forme les activités « coopératives » et les agents socio-économiques « coopérateurs » subissent de profondes transformations :

● dans l'industrie, leur « localisation » dans l'économie est principalement contrainte par l'évolution des rapports entre la qualification professionnelle de leurs membres et le montant de capital par travailleur nécessaire à l'exercice de leur métier dans des conditions « concurrentielles » ;

● dans la distribution, l'évolution de la place des activités « commerciales » dans l'économie et l'urbanisation leur ont fait subir d'importantes mutations : sociétés à succursales à partir de 1920, magasins de grande surface à partir des années 50 ;

● dans l'agriculture et chez d'autres catégories d'« entrepreneurs individuels », retournement progressif d'organisations formées à l'« extérieur » des exploitations en centres de décisions qui les intègrent comme unités de production à une même « entreprise ».

Mais l'analyse même de ces transformations permet de dégager deux remarques pour la recherche de leur « signification » :

● elles restent localisées dans des activités, des régions, où s'impose une **régulation** par ceux qui font partie des « combinaisons productives » des transformations imposées par le « système d'échanges » auquel sont reliées les unités de production « perturbées » ;

● malgré le caractère **contingent** de leur forme institutionnelle, explicable comme on l'a vu par leur milieu de naissance et les conditions de leur fonctionnement en économie capitaliste marchande, elles ont été utilisées **sous cette même forme** dans de nombreux pays socialistes : peut-être pour opérer des régulations analogues.

## II. — UTILISATION DES INSTITUTIONS COOPERATIVES DANS LE SYSTEME SOCIALISTE SOVIETIQUE

1 — Toutefois cette utilisation est d'abord elle-même aussi très contingente, puisque limitée à l'expérience historique de la construction du socialisme en Union Soviétique, selon un processus qui leur donnera une forme institutionnelle assez différente de celle qu'elles avaient prises dans les systèmes capitalistes marchands.

En effet au cours de la première phase de ce processus historique (communisme de guerre et NEP), des formes coopératives d'organisation des activités selon des modèles analogues apparaissent et font l'objet de débats, mais loin de s'institutionnaliser elles sont au contraire remplacées par des organismes d'Etat ou cantonnées dans des sphères d'activité bien déterminés avec la mise en place de l'administration des plans :

● dans l'industrie les artels, coopératives de production, conseils de gestion, sont remplacés par le modèle unique de l'entreprise d'Etat ;

● dans la distribution, les coopératives de consommation voient leurs activités limitées aux zones rurales et aux petites villes ;

● dans l'agriculture les kolkhozes sont étroitement enserrés dans le réseau des réglementations de la collecte, de l'approvisionnement et de la prestation des services des stations de machines et tracteurs.

2 — On trouve donc une fixation quasi inversée des activités organisées sous cette forme par rapport à leur genèse ouest-européenne :

● Localisation agricole et  **rurale**, qu'il s'agisse de l'agriculture proprement dite ou de la distribution dans les campagnes.

● Organisation de la  **production** agricole, alors que ses relations avec les systèmes d'échanges restent principalement du domaine de l'Etat (approvisionnements, écoulement, crédits, services techniques, machinisme).

C'est donc une sorte de renversement de l'utilisation d'un type de groupement qui garde le même système de règles : le pouvoir  **d'entrepreneur**, c'est-à-dire de mobiliser des surplus et de les ré-engager dans la production, est démembré et exercé centralement, le champ proprement coopératif d'utilisation des règles d'égalité, double qualité, répartition proportionnelle et impartageabilité des résultats réinvestis étant essentiellement celui de l'organisation interne des unités de production.

3 — Si l'institution coopérative peut toujours être présentée comme la combinaison d'un « groupement de personnes » et d'une « entreprise », on peut donc d'abord penser que c'est parce que la même dénomination recouvre des

agents de nature différente : ce ne sont pas des catégories de producteurs qui font la conquête d'un pouvoir d'entrepreneur, mais les agents de la planification qui par l'intermédiaire du pouvoir de mettre en relation la production avec les systèmes d'échanges règlent les transformations des combinaisons productives.

Toutefois, le fait même que ce type d'organisation se soit révélé nécessaire même s'il a été présenté comme « transitoire » par comparaison avec le modèle de l'entreprise d'Etat — permet aussi de formuler l'hypothèse qu'il a une signification analogue, désignant les activités et les agents dont les transformations des conditions de travail et d'existence par le système « dominant » exigent précisément une  **régulation**, par ceux qui font partie des combinaisons productives. Ce qui expliquerait qu'avec l'extension et la diversification de l'édification des systèmes socialistes dans le monde, la complexification de ces contraintes de transformation ait fait également réapparaître des institutions coopératives selon des modalités beaucoup plus variées — et à certains égards plus proches des modèles ouest-européens — que celles qu'a engendrées le système soviétique.

### III. — NOUVELLES DIVERSIFICATIONS DES UTILISATIONS D'INSTITUTIONS COOPERATIVES DANS LES PAYS SOCIALISTES

1 — Avec l'extension des systèmes socialistes dans le monde à des pays dont les traditions historiques, les activités et les formes d'organisation sociales sont plus diverses, les processus de transformation dont les « Plans » sont le moteur, opèrent en effet dans des situations d'agents qui prennent leurs décisions selon des règles différentes, à un système de règles mieux articulé à celui qu'utilisent les instances de planification.

D'autre part, de nouvelles catégories de producteurs, notamment des organisations paysannes, ont joué un rôle actif dans la conquête du nouveau pouvoir ou — compte tenu de la structure de la population active — sont plus nécessaires à son exercice au moins pendant la phase d'industrialisation et de formation d'organisations ouvrières urbaines.

Aussi la formation de centres de décisions « intermédiaires » entre les centres planificateurs et les producteurs, au niveau de l'articulation entre unités de production et systèmes d'échanges, apparaît-elle comme une condition de réalisation de ces transformations selon le nouveau mode de fonctionnement « dominant » de l'économie ; ce qui peut expliquer la formation d'institutions coopératives beaucoup plus proches de leur naissance ouest-européenne dans la mesure où elles correspondent effectivement, par leur rôle dans la mise en relation de la production avec les marchés, à la conquête par ces producteurs d'un pouvoir d'« entrepreneur » : mobilisation à leur propre disposition d'un surplus monétaire pour le réengager dans la production.

2 — Sans prétendre qu'il s'agisse d'un « classement », car des facteurs analogues jouent évidemment un rôle dans toutes les expériences et elles exercent bien sûr des influences les unes sur les autres (en même temps qu'elles utilisent les « leçons » de l'expérience soviétique), on peut du moins énumérer les principaux cas dans lesquels des institutions coopératives paraissent ainsi jouer un rôle significatif dans la construction du socialisme :

● La plus marquante est l'expérience  **chinoise**, puisque des organisations de ce type y jouent un double rôle : à la fois dans le processus historique de la conquête du pouvoir (combinaison de groupements « extérieurs » à la production et de création de nouveaux « types d'unités de production » lorsque des réformes agraires sont possibles sur les territoires libérés) et dans la réorganisation qui cor-

respond à la formation des Communes Populaires (articulation du « sommet » de l'organisation coopérative des producteurs et de la « base » de l'organisation administrative) ;

● La plus extensive est l'expérience  **yougoslave**, puisqu'une institution de type coopératif (la constitution de l'entreprise autogérée) est la structure d'accueil de l'organisation des relations entre les travailleurs « comme éléments des combinaisons productives » et comme « entrepreneurs » dans toute l'économie.

● La plus proche des formes coopératives « occidentales », par la composition même du secteur coopératif et sa place dans les activités de production industrielle, de distribution des biens de consommation, de construction d'habitations, d'approvisionnement des fermes paysannes et de commercialisation de leurs produits, est l'expérience  **polonaise** ; mais elle enrichit également l'expérimentation par la multiplicité des relations inter-coopératives qui s'y trouvent établies.

● La plus ambitieuse peut-être, par l'importance qu'elle donne, dans ses projections de transformations articulées des conditions de la production et de ses relations avec les marchés, à différents types de coopératives imbriquées les unes aux autres est la  **révolution agraire algérienne**.

3 — Or dans tous ces cas et bien que les  **principes** des systèmes socio-économiques — notamment par le développement d'un processus de socialisation de la propriété des moyens de production — soient fondamentalement différents de ceux du capitalisme marchand, les institutions coopératives correspondantes prennent des formes relativement plus proches de ce qu'elles sont en Europe Occidentale que ce n'était le cas dans l'expérience soviétique : formation d'une propriété sociale autre que celle de l'Etat, relation plus stricte entre la contribution des membres à la formation des résultats et leur partage, élargissement des capacités de réinvestir dans des activités nouvelles, bref formation d'une catégorie originale d'« entrepreneurs » comme partenaires efficaces et actifs des « planificateurs ».

### CONCLUSION

On peut donc, sur le cas des pays socialistes, reformuler de deux manières une hypothèse sur la signification des institutions coopératives comme « régulateurs » des transformations auxquelles s'adaptent et participent cer-

taines catégories de producteurs, lorsqu'elles leur sont imposées par la mise en relation de leur production avec les systèmes d'échanges.

— D'une part elles sont peut-être une manifestation de la réorganisation des pouvoirs de « l'entrepreneur » dans les économies planifiées — qu'il ne faut d'ailleurs pas confondre avec la fameuse « redécouverte du profit » car les règles du **système** par rapport auquel ces entrepreneurs prennent leurs décisions restent fondamentalement différentes ; la **combinaison** « groupement de personnes-entreprise » y retrouverait de ce fait un rôle très actif, et avec

elle, selon les traditions historiques des différents pays, les institutions de type coopératif de larges domaines d'activités.

— D'autre part, elles font à nouveau et de manière beaucoup plus ouverte l'objet d'un débat fondamental, entre la forme **transitoire** qui fut la leur dans le modèle soviétique et reste officiellement la plus fréquemment évoquée, et une forme durable — on ne dit pas encore « supérieure » — d'organisation des échanges entre des « producteurs librement associés ».

## BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- I. NICOLAS. — *Les caractères distinctifs et le rôle de la coopération agricole dans l'économie agricole*. INRA, Montpellier.
- VIENNEY. — *Les Institutions Coopératives comme agents de développement*. Centre de Recherches Coopératives EHSS et UER, Université Paris.
- II. CHAMBRE, LASSERRE, WRONSKI. — *Les Coopératives de Consommation en URSS*. Paris, Cujas, 1969.
- ROSIER. — *Structures agricoles et développement économique*. Mouton, 1969, 2<sup>e</sup> partie, chapitre III.
- III. MARCHISIO. — *Réforme agraire et Organisations en Chine*. Archives Internationales de Sociologie de la Coopération, n° 22, 1967.
- DESROCHE. — *Industrialisation autogestionnaire et paysannerie coopérative en Yougoslavie*. AISC, 1971, 40-29.
- POULIQUEN. — *Les coopératives rurales et la socialisation des campagnes polonaises*. INRA, Montpellier, A paraître dans *Economie Rurale*, n° 112.
- Collectif. — *Place et rôle des organisations coopératives dans l'économie socialiste planifiée polonaise* (à paraître in AISC, 1976).